

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, Rue de l'Université, F - 75343 PARIS Cedex 07, Tél : +33 156617000, courriel : Marches-publics@quaibrantly.fr

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://Marches.quaibrantly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2004507&orgAcronyme=f5j>,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre d'AMO pour le diagnostic des réseaux d'extinction automatique à préaction de type sprinkler pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

II.1.2) Code CPV principal : 71335000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Accord-cadre relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le diagnostic des réseaux d'extinction automatique à eau de type sprinkler et l'élaboration d'un plan pluriannuel d'amélioration et de sécurisation pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71335000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le diagnostic des réseaux d'extinction automatique. L'objectif de cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage consiste à mener un diagnostic exhaustif de l'état des réseaux sous air et à élaborer un plan d'amélioration et de sécurisation pluriannuel adapté et chiffré. Le présent accord-cadre est mono-attributaire, non alloti et conclu : à prix global et forfaitaire selon le prix énoncé dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) pour ce qui concerne les prestations de la part forfaitaire ; à prix unitaires, dont les prix sont issus du bordereau des prix unitaires (BPU) présenté en annexe 1 de l'acte d'engagement, sans montant minimum mais avec un montant maximum de 80 000,00 euro(s) HT sur toute la durée de l'accord-cadre, pour ce qui concerne les prestations de la part à commandes.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 12/05/2022 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 12 mai 2022 à 17 h 30

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

QUESTIONS DES CANDIDATS

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres aux adresses suivantes : sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : marches-publics@quai-branly.fr

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone. Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation et s'étant identifiées, 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite de réception des offres. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de la nouvelle date limite de remise des offres.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

VISITE OBLIGATOIRE DE SITE

La seule connaissance du site ne suffit pas. Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du présent accord-cadre les candidats devront visiter le site où seront exécutés les travaux. Cette visite est obligatoire sous peine de rejet de l'offre. Les candidats devront obligatoirement s'inscrire auprès de la Direction des moyens techniques et de sécurité (DMTS) à l'adresse suivante : caf-dmts@quaibrantly.fr et devront se présenter munis d'une pièce d'identité au 222 rue de l'Université - Paris 7ème. Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres. Il sera délivré aux candidats un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Les candidats reconnaissent avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100) divisé en deux sous-critères :

- Pour la part forfaitaire (notée sur 20 points/40), le montant forfaitaire inscrit à l'Acte d'Engagement et dans la DPGF ;
- Pour la part à commandes (notée sur 20 points/40), les prix du BPU seront analysés par le biais d'une commande-type.

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 60 points/100) divisé en deux sous-critères :

- Sous-critère 1 (20%) : Pertinence de la méthodologie de réalisation de la mission (modes opératoires, exemples de documents d'analyse ou de compte-rendu, descriptif des techniques mises en oeuvre, calendrier prévisionnel...) ;
- Sous-critère 2 (20%) : Composition et compétences de l'équipe dédiée à la mission ;
- Sous-critère 3 (20%) : Pertinence du temps passé par phase/tâche précisant le nombre total de jours proposé par le candidat.

La somme des notes financière et technique donne un total sur 100 points par candidat. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée à l'issue de l'analyse des offres sera retenue.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F - 75181 Paris Cedex 04, Tél : +33 144594400, adresse internet : <http://Paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 avril 2022